

Observatoire Économique et Statistique d'Afrique subsaharienne

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA 45^{ème} RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION D'AFRISTAT

Brazzaville, les 7 et 8 octobre 2022

- Le Comité de direction d'AFRISTAT a tenu sa 45^{ème} réunion, les 7 et 8 octobre 2022 à Brazzaville, au Congo.
- 2. Étaient présents, les représentants des États membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Centrafrique, Congo, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo,
- Ont également pris part aux travaux :
 - Le représentant de la France ;
 - Le représentant de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest-africaine (UEMOA);
 - Un membre copté désigné par le Congo;
 - Les représentants de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC);
 - Le Président du Conseil Scientifique.

4. Ont assisté également :

- Les représentants des organisations suivantes : Association CESD-statisticiens pour le Développement, Institut national de la statistique et des études économiques de France (Insee), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), de la Banque africaine de développement (BAD), AFRITAC de l'Ouest;
- Les représentants des écoles suivantes : École Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique Pierre N'DIAYE (ENSAE) de Dakar, Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA) de Yaoundé, Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management (ENEAM) de Cotonou, Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) de Yaoundé.
- La représentante de l'INS de la République Démocratique du Congo, en qualité d'invité.

Étaient absents :

- Le représentant de l'Etat membre suivant : Sao Tomé et Principe.
- Les représentants de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM), de la Banque Centrale de l'Union des Comores (BCC), de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), de la Banque Centrale de Djibouti (BCD), de la Commission économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest



(CEDEAO), de la Banque de la République du Burundi (BRB), de la Commission économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et du Partenariat statistique au service du développement au XXIe siècle (PARIS21)

- Un membre copté ;
- Le représentant de l'Ecole suivante : Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA) d'Abidjan.
- La liste des participants est en annexe 3.
- 7. Les points inscrits à l'ordre du jour ont été rapportés par M. Paul-Henri NGUEMA MEYE, assisté de M. Serge Jean EDI respectivement Directeur Général et Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT.

A) OUVERTURE DE LA REUNION

- 8. Les travaux ont été ouverts par M. Ferdinand Sosthène LIKOUKA, Directeur de Cabinet du Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale du Congo qui agissait au nom de Madame le Ministre Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS. Dans son mot d'ouverture, le Directeur de cabinet a rappelé l'importance de disposer dans les pays de dispositifs performants de suivi des cadres de développement nationaux, régionaux et internationaux. Il a aussi indiqué que la réunion du Comité de direction à Brazzaville marquait un tournant décisif pour l'Observatoire au regard de l'impact des questions abordées dans la vie de l'Institution sur le moyen et le long terme.
- 9. Auparavant, M. Koame KOUASSI, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Démographiques (INSEED) du Togo avait, en attendant M. Blaise Bienvenu ALI, Directeur Général de l'Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales (ICASEES), Président en exercice du Comité de direction, retenu pour des raisons administratives, souhaité la bienvenue aux participants. Il a souligné les principaux défis auxquels fait face AFRISTAT et a invité le Comité de direction à réfléchir aux meilleures solutions à prendre pour les lever. Il a enfin adressé une motion de bienvenue aux nouveaux Directeurs généraux des INS du Niger, de la Guinée et de la Guinée Bissau qui participent pour la première fois à la réunion du Comité de direction (Cf. Annexe 2).
- 10. Après vérification du quorum (vingt États représentés sur vingt-et-deux attendus à l'entame de la réunion) et des pouvoirs des suppléants, le Président a constaté que le Comité pouvait valablement délibérer.

B) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU CALENDRIER DE TRAVAIL

- 11. Le Comité a adopté son ordre du jour (Cf. Annexe 1) et son calendrier de travail.
- C) EXAMEN DE L'ETAT D'AVANCEMENT AU 30 JUIN 2022 DE L'EXECUTION DU PLAN D'ACTION 2022 D'AFRISTAT, Y COMPRIS LE COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ET DECISIONS DES PRECEDENTES REUNIONS STATUTAIRES
- 12. La Direction générale a présenté son rapport sur l'état d'avancement au 30 juin 2022 de l'exécution du Plan d'action 2022 d'AFRISTAT qui rend compte des réalisations, des difficultés observées et des perspectives pour la période restante. Elle a également procédé à une présentation de l'état de mise en œuvre des recommandations et décisions des précédentes réunions statutaires. A la suite de la présentation de la

Direction générale, le Président du Conseil scientifique a fait au Comité, un exposé des observations émises sur ce rapport par l'instance qu'il préside.

- 13. S'agissant du bilan à mi-parcours de la mise en œuvre du PAA 2022, la Direction générale a indiqué un taux global d'exécution des activités de 49,3% en amélioration de 4 points par rapport à son niveau d'un an plus tôt. Cette amélioration permet à AFRISTAT de retrouver le rythme de son activité d'avant l'avènement de la covid-19.
- 14. La Direction générale a aussi informé le Comité des difficultés ayant affecté la mise en œuvre des activités. Elle a relevé particulièrement (i) la persistance des tensions de trésorerie due au faible recouvrement des contributions aux Fonds AFRISTAT, (ii) la limitation des transactions financières du fait de l'embargo qu'a connu le pays du siège et (iii) la faible réactivité des Etats membres et les difficultés à respecter les programmations convenues des activités.
- 15. La Direction générale a également présenté l'état de la mise en œuvre des recommandations des précédentes réunions statutaires. Sur un total de 16 recommandations, deux (02) ont été réalisées, neuf (09) ont été partiellement mises en œuvre et cinq (05) n'ont pas connu un début de réalisation.
- 16. Le Comité a par ailleurs été informé des réalisations de l'Observatoire au cours des premiers mois du second semestre 2022, en l'occurrence les appuis aux pays dans les domaines traditionnels d'intervention, la mise en œuvre de plusieurs conventions au profit des Etats. En outre, il a pris connaissance des travaux en cours d'élaboration sur le PSTA 2022-2025 et la conception d'une application informatique pour la gestion des répertoires d'entreprises (TIGRE).
- 17. Le Comité a félicité la Direction générale pour le travail accompli malgré un contexte sociopolitique, économique et sécuritaire difficile. Il a par ailleurs fait sienne la motion d'encouragement du Conseil scientifique à l'endroit du personnel d'AFRISTAT pour la résilience dont il fait preuve.
- 18. Le Comité a salué particulièrement le développement de l'application de gestion des répertoires d'entreprises à des fins statistiques eu égard aux besoins de plus en plus pressants pour les statistiques sur les entreprises. Il invite la direction générale à entrevoir pour le futur l'interconnexion de l'application avec d'autres plateformes notamment celles relatives aux statistiques fiscales, douanières et/ou des caisses de sécurité sociale. A cet effet, la Direction générale pourrait s'inspirer d'une initiative similaire développée par l'Ille Maurice.
- 19. Toutefois, le Comité a déploré un faible caractère analytique du rapport d'exécution qui fait plus de place à une description des activités. Il souhaite que la Direction générale mette plus d'attention pour rendre compte de ses performances. Cela passe nécessairement par une appropriation des outils de gestion axée sur les résultats par la Direction générale d'AFRISTAT. Le Comité est convaincu qu'une meilleure présentation des réalisations probantes de l'Observatoire à travers une communication appropriée constituerait pour lui un puissant moyen de plaidoyer auprès des Etats.
- 20. Le Comité a adopté le rapport d'activité 2022 au 30 juin 2022 et a encouragé la Direction générale à poursuivre efficacement l'exécution du reste des activités de son plan d'action 2022.

D) Examen et adoption du projet de Plan d'action 2023 d'AFRISTAT

21. La Direction générale a présenté au Comité le projet de plan d'action 2023. Ce projet découle de la vision stratégique d'AFRISTAT à l'horizon 2025 et de la prise en compte des activités du Plan d'action de 2022



susceptibles de ne pas se réaliser avant l'échéance. Il est également bâti en tenant compte de plusieurs activités retenues dans le Programme stratégique de travail d'AFRISTAT (PSTA 2022-2025) en cours de finalisation.

- 22. Le Comité a exprimé sa satisfaction pour le contenu et le caractère ambitieux du PAA 2023. Il a pris note de l'avis du Conseil scientifique relatif aux difficultés financières qui pèsent lourdement sur le bon fonctionnement de l'Observatoire et compromettent les appuis aux Etats membres. Il entend poursuivre ses efforts pour la mobilisation des contributions des Etats membres afin de permettre à la Direction générale d'assurer convenablement les appuis aux Etats membres.
- 23. Les échanges qui s'en sont suivis ont porté sur plusieurs aspects notamment la capitalisation des expériences en matière d'organisation des recensements généraux des entreprises (RGE), la redynamisation des capacités institutionnelles des instituts nationaux de statistique, l'exploitation des statistiques de sources administratives, la prise en compte de la communication digitale dans la stratégie de communication des INS, la valorisation des données produites par les SSN et la mobilisation des ressources financières.
- 24. Concernant les statistiques d'entreprises, le Comité a regretté l'absence d'un manuel décrivant les étapes de mise en œuvre des recensements des entreprises. Ce serait un précieux outil d'harmonisation à l'instar des manuels sur les comptes nationaux ou des recensements généraux de la population et de l'habitat. Il invite la Direction générale à entrevoir la possibilité de produire un tel document méthodologique et il recommande à AFRISTAT de prévoir l'organisation d'un atelier de partage d'expériences se rapportant aux méthodologies et aux résultats sur les RGE.
- 25. Le Comité reconnait par ailleurs la nécessité de renforcer la production des statistiques à partir des sources administratives au regard des coûts de plus en plus élevés des enquêtes. Il a exhorté la Direction générale à s'investir dans cette voie et à promouvoir les expériences comme celle du Mali sur les statistiques d'état-civil aussitôt que ces dernières seront jugées concluantes.
- 26. Le Comité s'est interrogé sur la coordination des interventions d'AFRISTAT avec celles des autres organisations sous-régionales et internationales en direction des pays. En même temps, il a demandé à L'Observatoire de davantage consulter les Etats membres sur la programmation de leurs activités en vue de mieux aligner ses plans d'actions avec les besoins en appui de ces derniers.
- 27. Par ailleurs, le Comité s'est demandé quel était le positionnement de l'Observatoire dans la mise en œuvre des projets régionaux en l'occurrence ceux financés par la Banque Mondiale. Il souhaite qu'AFRISTAT soit une force de proposition auprès de ses Etats membres pour qu'ils tirent le maximum de profit sur ce vaste programme d'harmonisation en matière statistique déployé dans la sous-région. C'est dans ce cadre qu'il recommande :
 - a) A la Direction générale d'interagir rapidement avec les pays membres de la CEMAC qui sont en phase d'élaboration d'un projet financé par la Banque mondiale pour les aider et les conseiller dans la détermination de leurs sollicitations. Une démarche sera entreprise pour associer la Commission de la CEMAC dans cette initiative de concertation et d'échanges de vues;
 - b) Aux Etats membres qui se trouveraient au début d'un processus de négociation ou de révision d'un projet de la Banque Mondiale de veiller à ériger parmi les priorités statistiques du pays, chaque fois que ce sera possible et opportun, (i) la contribution à la construction d'un nouveau siège social pour l'INS et (ii) l'inscription de partie ou totalité au financement d'AFRISTAT.



- 28. Le Comité a apprécié la prise en compte de nouveaux domaines tels que les systèmes d'information géographiques et les statistiques environnementales dans le PAA 2023. Il a souhaité que les efforts louables observés dans le domaine de la production statistique soient étendus à l'analyse approfondie des données économiques de façon spécifique. Il s'est néanmoins inquiété des faibles perspectives de renforcement des capacités humaines de l'Observatoire au regard du programme ambitieux projeté pour 2023. Il exhorte la Direction générale à investir sur les outils de communication à distance et de saisir toutes les opportunités pour recruter plus d'experts de haut niveau pour donner pleine satisfaction aux sollicitations des pays.
- 29. Le Comité a adopté le Plan d'action 2023 sous réserve de la prise en compte des observations formulées.

A) QUESTIONS BUDGETAIRES

30. La Direction générale a présenté l'état de l'exécution du budget 2022 au 30 juin 2022. Elle a également partagé le contenu du projet de budget 2023.

A.1 Exécution du budget 2022 au 30 juin 2022

- 31. La Direction générale a présenté le niveau d'exécution des dépenses du budget 2022 au 30 juin 2022. Elle a mis l'accent sur le niveau actuel de ses ressources ainsi que sur les projections budgétaires sur le reste de l'année.
- 32. La Direction a souligné que l'exécution budgétaire au premier semestre 2022 s'est effectuée dans un environnement financier tendu du fait de la faible mobilisation des contributions des Etats membres au titre du Fonds AFRISTAT 2016-2025, avec comme conséquences l'accumulation des arriérés de paiements dus au personnel et aux fournisseurs. A cette échéance, le taux d'exécution se situe à 32,3% pour les dépenses et à 37,5% pour les recettes totales par rapport au budget 2022 voté, équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 2 220 235 295 francs CFA. Ces taux d'exécution ressortaient à 26,2% et 11,1% respectivement pour les dépenses et les recettes à la même période un an plus tôt.
- 33. S'agissant des prévisions pour la fin de l'année 2022, la Direction générale a indiqué que sous l'hypothèse forte d'une mobilisation conséquente des contributions attendues des Etats membres à court terme et de la réception des paiements en retard sur les conventions de prestation de services, l'exécution globale des dépenses est projetée à 70,2%. En ce qui concerne les ressources, ce taux se situerait à 84,5%.
- 34. Le Comité a apprécié les efforts de la Direction générale dans la maîtrise des dépenses et la diversification des sources de financement et l'encourage à terminer l'année avec la même rigueur.

A.2 Examen et adoption du projet de budget 2023

35. La Direction générale a présenté le projet de budget consolidé (Fonds AFRISTAT et Partenaires au développement) d'AFRISTAT au titre de l'exercice 2023. Il s'agit du huitième budget du 3ème Fonds d'AFRISTAT au titre de la période 2016-2025. Le projet de budget équilibré en dépenses et en recettes à 2 046 659 000 francs CFA est globalement en baisse de 7,8% par rapport à 2022. Cette tendance découle du réalisme qui a prévalu lors de l'élaboration de ce budget et des nouvelles méthodes de travail qui privilégient les travaux en ligne, dans la mise en œuvre des activités dont le règlement est assuré par AFRISTAT.

- 36. La mise en œuvre du PAA 2023 sera financée par le Fonds AFRISTAT à hauteur de 1 375 404 000 francs CFA, soit 67,2% du budget consolidé et par les apports des partenaires pour un montant de 671 255 000 francs CFA. Le budget de l'exercice 2023 intègre un contexte financier tendu doublé de la rareté de projets d'envergure, excepté le projet de rénovation de l'IHPC en zone UEMOA (PRI) et la convention de prestation de services signée avec le GEDES de Djibouti. Les principales hypothèses qui sous-tendent le budget exercice 2023 se présentent comme il suit :
 - la tenue des engagements pris par les gouvernements des Etats membres, notamment le payement de la totalité des reliquats de cotisation pour les pays en retard sur les 1er et 2ème Fonds AFRISTAT et le versement d'au moins 40% de leurs quotes-parts au titre du Fonds 2016-2025;
 - le démarrage effectif du projet de rénovation de l'IHPC en zone UEMÓA;
 - l'exécution intégrale des projets de renforcement statistique conclus avec Djibouti;
 - la concrétisation des financements des institutions ayant fait des promesses de versements au Fonds AFRISTAT 2016-2025 au titre des autres sources;
 - la signature et la mise en œuvre de conventions de prestations de service avec d'autres pays.
- 37. Au terme des échanges, le Comité a adopté le budget consolidé au titre de l'exercice 2023 équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 2 046 659 000 francs CFA.

B) QUESTIONS D'ORDRE ADMINISTRATIF

38. Sur le plan administratif, la Direction générale a fait le point des décisions prises par le Comité au cours des réunions antérieures relatives au remplacement des membres en fin de mandats dans les différents organes et instances d'AFRISTAT. Elle a rappelé le fait d'être en attente de la désignation par le Niger d'un représentant au Conseil scientifique au titre des utilisateurs.

C) QUESTIONS SPECIFIQUES

39. Sur les questions spécifiques, la Direction générale a présenté six points à savoir (i) la situation des contributions aux Fonds 2006-2015 et 2016-2025, (ii) la situation des partenariats et leurs contributions aux activités d'AFRISTAT, (iii) l'état d'avancement du PSTA 2022-2025, (iv) le diagnostic sur la formation statistique dans le public hors ESA dans les Etats membres, (v) les retours des consultations sur les révisions du statut du personnel, du Traité et du modèle économique d'AFRISTAT et (vi) la révision du manuel de procédures administratives et financières d'AFRISTAT.

C.1 Situation des contributions aux Fonds 2006-2015 et 2016-2025

40. La Direction générale a présenté au Comité, la situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006-2015. Le taux de mobilisation au titre de ce Fonds stagne à 48,4% depuis la réunion du Comité en septembre 2019 à Niamey. Ce taux correspond à une mobilisation globale de 8,40 milliards de francs CFA contre une estimation attendue 17,15 milliards francs CFA. Elle a rappelé que les Etats membres ont versé 5,78 milliards francs CFA soit 84,0% de leur contribution sur un montant total de 6,88 milliards de FCFA. La France a versé entièrement sa contribution pour un montant de 2,62 milliards francs CFA (4 millions d'Euros).



- 41. Au titre du Fonds AFRISTAT 2016-2025, la Direction générale a présenté au Comité la situation qui se caractérise par un taux de mobilisation de 22,70 % au 30 septembre 2022. Ce taux correspond à une mobilisation totale de 6,97 milliards de francs CFA contre une mobilisation attendue de FCFA 30,70 milliards. Les Etats membres ont versé 5,85 milliards FCFA, soit 31,28% des 18,71 milliards de FCFA attendus. S'agissant des autres sources, le montant mobilisé s'élève à 1,12 milliard de FCFA au 30 septembre 2022. Il représente 9,3% des 11,99 milliards FCFA attendus. Les partenaires ci-après en sont les contributeurs : France (983,9 millions FCFA), Banque la BCEAO (100 millions FCFA), la BCRG (23 millions de FCFA) et la BOAD (8 millions FCFA).
- 42. Le Comité a exhorté tous les Directeurs généraux des INS des États membres en retard de leurs contributions à renforcer le plaidoyer auprès de leurs autorités respectives pour libérer leurs arriérés afin de contribuer au bon fonctionnement de l'Observatoire. Après un tour de table des Etats membres, le Comité a enregistré de nouvelles promesses de libération des contributions. Il a également engagé la Direction générale à accentuer la sensibilisation et le plaidoyer auprès des autorités des Etats en retard de leurs contributions.

C.2 Situation des partenariats et leurs contributions aux activités d'AFRISTAT

- 43. La Direction générale a indiqué qu'elle entreprend des efforts pour mettre en application les directives de ses instances statutaires en matière de développement et renforcement des partenariats. Elle a présenté quelques chiffres qui montrent des changements progressifs dans ce domaine, ainsi il apparaît que :
 - a) au cours des trois dernières années (2020-2022), il y a eu autant de conventions signées que sur les quatre premières années (2016-2019) couvrant le Fonds actuel;
 - le classement des bailleurs par rapport au volume des financements apportés évolue dans le temps et la BAD qui était leader sur la décennie 2006-2015 est devancée par la Commission de l'UEMOA sur la période 2016-2022;
 - c) les enveloppes des projets s'amenuisent avec le temps car d'une moyenne de budget de projet de 806 millions de FCFA sur la période 2006-2015, on est passé à 300 millions de FCFA sur la période 2016-2022.
 - 44. Depuis 2016, le volume des contributions s'élève à 12,56 milliards de FCFA avec la prépondérance des CER (environ les ¾) dans la mobilisation de ces ressources. Il est aussi mentionné que le taux effectif de recouvrement des ressources attendues des partenaires est très intéressant puisqu'il se situe à plus de 92 %.
 - 45. Le Comité encourage la Direction générale à continuer sur cette dynamique de diversification des partenariats pour donner à AFRISTAT plus de sources complémentaires de financement.

C.3 Etat d'avancement du PSTA 2022-2025

46. La Direction générale a présenté au Conseil une version provisoire du projet de Programme de travail de moyen terme d'AFRISTAT (PSTA) pour la période 2022-2025. Elle a rappelé au Comité la particularité du présent PSTA dont la durée a été raccourcie à quatre ans pour faire correspondre les cycles de programmation des activités budgétaire. Le document soumis à l'examen du Comité comprend une liste des abréviations, un contexte et justification et quatre parties :

- Rappel de la mission et de la vision d'AFRISTAT, et objectif global du programme de travail 2022-2025;
- ii. Orientations stratégiques de travail d'AFRISTAT pour la période 2022-2025
- iii. Conditions de réussite de la mise en œuvre du programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2022-2025 ;
- iv. Stratégie d'intervention d'AFRISTAT pour la période 2022-2025."
- 47. Le document est complété par des annexes traitant du cadre logique des résultats du PSTA à l'horizon 2025 par orientation stratégique.
- 48. La Direction générale a également rappelé que le document reprend fidèlement les sept orientations stratégiques qui ont été adoptées par le dernier Conseil des Ministres et qu'il est construit sur une base réaliste tenant compte des contraintes financières dans lesquelles évolue l'Observatoire. Ce PSTA s'aligne sur ceux qui le précèdent en ce qui concerne les domaines d'intervention traditionnelles de l'institution et s'y distingue par le traitement détaillé des domaines émergents. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui justifie que le nombre d'activités qu'il couvre soit particulièrement élevé par rapport aux PSTA qu'il suit. La Direction générale a aussi précisé que le PSTA 2022-2025 sera dans sa version complète dès l'intégration des valeurs de référence (2021) et cibles (2025), en cours de traitement, pour chaque indicateur d'activité.
- 49. La Direction générale a par ailleurs informé le Comité que le projet de document du PSTA 2022-2025 a été soumis au Conseil scientifique lors de sa 27ème session, le 3 octobre 2022. Compte tenu du niveau d'élaboration de ce document, le Conseil a encouragé la Direction générale à finaliser le PSTA 2022-2025 et invité à le soumettre à ses membres pour d'éventuelles contributions.
- 50. Le Comité a félicité la Direction générale pour la pertinence du projet PSTA 2022-2025 et la large couverture des activités statistiques. Il l'encourage à accélérer la finalisation du document et le soumettre aux membres du Comité pour une consultation à domicile en vue de son adoption.

C.4 Situation de la formation statistique dans le public hors ESA dans les Etats membres

- 51. La Direction générale a présenté au Comité la situation de la formation statistique dans le secteur public hors écoles du RESA dans les Etats membres. Cette situation est établie à partir d'une étude réalisée auprès de 20 Etats membres y compris la RDC et excepté les Etats membres abritant une école du RESA (Cameroun, Côte d'Ivoire et Sénégal). Au total, 17 établissements publics de formation statistique ont répondu à l'étude.
- 52. Elle a indiqué que l'étude vise à apporter une visibilité sur les écoles de formation statistique dans l'espace géographique AFRISTAT. En plus de parties consacrées au contexte et à la conclusion, la note comprend (i) une cartographie des établissements publics de formation statistique dans les Etats membres hors RESA, (ii) une analyse de ces établissements suivant l'ancienneté, la tutelle et les conditions d'accès, (iii) une description des effectifs de réussite, (iv) un aperçu sur le statut du personnel enseignant et la source de financement, (v) une synthèse des difficultés que rencontrent les établissements publics de formation statistique et (vi) les principales perspectives de développement de ces établissements.

- 53. Le Comité a félicité la Direction générale pour cette étude, riche en informations, qui permet d'avoir une vue globale sur les établissements publics de formation statistique en dehors des ESA, de mieux appréhender les difficultés qu'elles rencontrent ainsi que leurs ambitions à moyens et longs termes. L'examen des résultats de cette étude a permis de rappeler un certain nombre de problématiques en cours de prise en charge (protection de dénomination des diplômes délivrés dans les établissements du RESA, équivalence de diplômes,...) et constituer une base d'information pour ceux qui ont des projets de création d'établissement de formation statistique. Il a indiqué que cette étude pourrait éventuellement susciter d'autres travaux sur différents thèmes tels que l'insertion professionnelle des diplômés des écoles ou la reprise des études par ces derniers malgré l'insuffisance ou le manque de ressources humaines en statistique relevé lors de l'évaluation des SNDS.
- 54. Toutefois, le Comité note que l'étude n'est pas exhaustive dans la mesure où certains établissements universitaires formant dans le domaine de la statistique n'y figurent pas. Par ailleurs, il a recommandé qu'à l'occasion de la réalisation ultérieure d'études de même type, le champ d'intérêt soit étendu au secteur privé.
- 55. Le Comité a félicité la Direction générale pour l'initiative prise de présenter la situation des écoles de formation statistique hors RESA.

C.5 Révision du statut du personnel

- 56. La Direction générale a rendu compte au Comité du résultat des travaux complémentaires qu'elle a réalisé pour donner suite aux commentaires et autres observations qui lui ont été transmis. Les points qui ont fait l'objet de réflexion se rapportent à la limitation d'âge pour les candidats aux postes de direction d'AFRISTAT, d'une part, et la prise en compte des points relatifs à l'égalité des genres, la possibilité de résiliation d'engagement par consentement mutuel, l'obligation de discrétion professionnelle même après la cessation de fonction et la sécurité et l'hygiène dans le lieu de travail, d'autre part.
- 57. La Direction générale a indiqué que les investigations menées auprès des institutions similaires à AFRISTAT qui appliquent une limite d'âge supérieure pour les cadres de direction, la situent à 65 ans. Cette limitation a été prise en compte dans l'article 17 du projet de statut du personnel. Toutes les autres contributions évoquées précédemment ont elles aussi été intégrées dans le texte en préparation.
- 58. Le Comité a apprécié tous les travaux menés et a lancé un tour de table pour recueillir les avis des différents membres. Il a été unanime dans la validation des amendements introduits par la Direction générale. En revanche, un long échange a été effectué en ce qui concerne l'effectif des enfants à charge pour lequel un consensus s'est dégagé aussi pour le maintenir à six.
- 59. Sous réserve de la prise en compte des différents commentaires de fond et de forme formulés y compris ceux qui découleront éventuellement de la consultation du personnel, le Comité valide le statut révisé du personnel d'AFRISTAT et autorise la Direction générale à le soumettre au prochain Conseil des Ministres pour approbation.

C.6 Retours des consultations sur les révisions du Traité et du modèle économique d'AFRISTAT

- 60. La Direction générale a fait un bref historique des étapes suivies au cours du processus de révision du Traité portant création d'AFRISTAT jusqu'à la 30ème session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT tenue le 16 décembre 2021. La Direction générale a formulé une proposition de stratégie en vue d'accélérer l'entrée en vigueur du nouveau Traité. Compte tenu des contraintes évidentes et des risques éventuels, la Direction générale propose qu'après adoption du nouveau Traité il soit sollicité, comme il est de pratique dans de nombreuses organisations intergouvernementales, la prise d'une résolution par le Conseil des Ministres autorisant l'application de certaines directives en attendant l'entrée en vigueur du nouveau Traité. Il s'agira en l'occurrence de (i) laisser au Président du Conseil le choix du mode d'organisation (virtuel ou présentiel) et du lieu de tenue de la réunion de l'instance qu'il préside et (ii) acter le remplacement du Conseil scientifique par un Comité scientifique avec les aménagements proposés dans le nouveau Traité.
- 61. Le Comité a salué la pertinence des propositions de la Direction générale. Toutefois, il propose une relecture du texte proposé.
- 62. Le Comité recommande par conséquent à la Direction générale de s'attacher les services d'un consultant juriste, spécialiste des organisations internationales, pour la relecture et la finalisation du Traité.

D. Adoption du manuel de procédures administratives et financières d'AFRISTAT

- 63. La Direction générale a présenté au Comité une synthèse des changements intervenus dans le nouveau manuel des procédures administratives, comptables et financières d'AFRISTAT. Elle a indiqué les principales raisons ayant conduit à la révision du manuel ainsi que les mesures correctives. L'aménagement proposé a consisté à monter un document intégrant les modules suivants :
 - a) Procédures de validation des modifications ;
 - b) Elaboration des documents financiers et comptables ;
 - c) Procédures de cession et de mise au rebut ;
 - d) Correction des erreurs.
- 64. Le Comité a félicité la Direction générale pour cette initiative qui participe à augmenter la crédibilité d'AFRISTAT envers ses partenaires. Il note toutefois que ses membres n'ont pas reçu le document complet et ne pourront donc pas apporter des observations tant de fond que de forme sur le document. Il a recommandé à la Direction générale de partager la version électronique du projet de manuel à tous ses membres.
- 65. Le Comité a aussi émis des réserves quant au maintien en l'état dans le manuel de la partie intitulée « procédure d'intéressement pour la mobilisation des ressources du Fonds AFRISTAT ». Il estime que la mobilisation des ressources du Fonds est du ressort des Directions Générales des INS et de la Direction Générale d'AFRISTAT. Enfin, le Comité recommande à la Direction générale de recruter un spécialiste dans questions de gestion administratives, comptable et financières pour accompagner l'Observatoire dans la finalisation du manuel. Il indique que le manuel sera réputé adopté une fois que toutes les observations qui seront transmises seront prises en compte.

D) EXAMEN DES QUESTIONS SOUMISES A LA 31EME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES

- 66. Le Comité ayant examiné tous les points inscrits à l'ordre du jour de la prochaine rencontre des Ministres a demandé à son Président de présenter les différents rapports et travaux identifiés ci-dessous à la 31^{ème} session du Conseil des Ministres à titre d'information.
 - D.1 Compte rendu de la mise en œuvre du Plan d'action 2021 et des décisions de la 30ème session du Conseil des Ministres
 - D.2 Situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006 2015
 - D.3 Situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2016 2025
 - D.4 Approbation du statut du personnel de la Direction Générale d'AFRISTAT
 - D.5 Adoption du Traité révisé

E) RECRUTEMENT DU DIRECTEUR GENERAL D'AFRISTAT AU TITRE DE LA PERIODE 2024-2027

67. Le Comité de direction a examiné les quatre dossiers de candidature reçus pour le poste de Directeur Général d'AFRISTAT ouvert pour la période 2024-2027. Après avoir statué sur la recevabilité des dossiers soumis, le Comité a délibéré et arrêté sur la base de critères préétablis une liste restreinte de trois candidats admis à participer à l'épreuve des interviews, qui seront convoqués lors de sa prochaine session.

F) QUESTIONS DIVERSES

F.1 Questions diverses proposées par les participants

68. La Direction générale d'AFRISTAT a informé le Comité du lancement effectif de l'étude stratégique d'AFRISTAT à l'horizon 2035. Il a sollicité que les membres du Comité accordent le meilleur accueil aux consultants retenus pour cette activité qui passeront dans les différents Etats membres pour collecter des informations. Par ailleurs, le Comité a été informé du souhait des consultants de présenter périodiquement son travail à un Comité de suivi composé de membres volontaires du Comité de direction.

69. L'Insee se félicite de sa collaboration avec AFRISTAT et signale :

- a) des changements de membres de l'équipe qui s'occupe de la coopération internationale. Cristina D'Alessandro remplace Constance Torelli comme responsable Afrique. Patrick Hernandez remplace Dominique Francoz comme chef de la division Appui technique international. Dominique Francoz devient coordinatrice à mi-temps du PAS2 (partie subvention aux INS), dont l'Insee coordonne la composante économique (avec un important volet sur les comptes nationaux) tout en participant à la composante portant sur les statistiques sociales (sur l'emploi en particulier). L'Insee est également membre avec AFRISTAT du consortium coordonné par Expertise France pour la mise en œuvre du contrat de services du PAS2 de l'Union Africaine;
- b) que le dernier numéro de Stateco, co-édité par l'Insee, AFRISTAT et l'IRD, célèbre le 50e anniversaire de la revue. Ce numéro d'excellente qualité porte sur les statistiques sur la gouvernance, la paix et la stabilité. Des remerciements sont adressés aux Directeurs généraux de Côte d'Ivoire et du Cameroun, qui ont contribué avec leurs équipes à la



publication. Le 2ème numéro à paraître cette année verra la participation d'AFRISTAT. Comme l'Insee s'y était engagé, Stateco est désormais référencé dans Hal, archive ouverte pluridisciplinaire qui comprend plus d'un million de documents scientifiques en texte intégral. Le référencement dans Repec (Research Economic Papers), base de données bibliographiques spécialisée, est également en cours.

70. L'Association CESD Statisticiens pour le Développement indique qu'au début de l'année 2022, le Comité Exécutif de l'Institut International de Statistique (IIS) a décidé de relancer les activités du Comité pour le renforcement des capacités statistiques. Le Comité a été structuré autour de plusieurs sous-comités dont un destiné à soutenir les sociétés nationales de statistique. Dans ce cadre, un recensement des sociétés nationales de statistique a démarré en juillet 2022. A cet effet, une lettre a été envoyée aux Directeurs généraux des INS des 54 pays africains. A la date du 23 septembre 2022, seuls 17 pays avaient répondu. Ce recensement entre dans le cadre plus général des réflexions en cours visant à mettre en place une Fédération Africaine des Sociétés Nationales de Statistique (FANStatS à l'image de FENStatS en Europe) qui viendrait se substituer à l'AFSA qui ne marche pas à l'heure actuelle. Les activités suivantes sont prévues :

- a) du 22 au 28 octobre 2022 à Addis-Abéba, discussions avec les participants à la réunion du Comité statistique de la CEA/ONU et des "jeunes statisticiens" sur l'intérêt de mettre en place et de faire fonctionner des sociétés nationales de statistique;
- b) du 4 au 6 avril 2023 à Livingstone, « open meeting » en marge de la conférence conjointe de l'Association Internationale pour la Statistique Officielle AISO et de l'IIS pour discuter de l'avenir de l'AFSA et de la mise en place de FANStatS (l'intérêt de cet open meeting est que la conférence de Livingstone rassemblera l'ensemble de la profession statistique et pas seulement des statisticiens publics, ce qui est indispensable pour la mise en place d'une société statistique africaine);
- c) du 16 au 20 juillet 2023 à Ottawa, pendant le 64^{ème} Congrès de l'IIS, lancement officiel de FANStatS ou de nouveaux statuts pour l'AFSA devenant une fédération de sociétés nationales.

Appel est lancé aux pays qui n'ont pas encore rempli le questionnaire du recensement des sociétés nationales de statistique de le faire dès que possible et de le retourner à l'adresse suivante : ldiopsen@yahoo.fr.

71. La BAD félicite chaleureusement la Direction générale d'AFRISTAT pour les performances remarquables réalisées en dépit de nombreuses contingences défavorables subies. Elle indique que dans le cadre de la mise en œuvre de SHaSA 2, la BAD a initié le PRCS-5 pour une période de deux ans. Ce programme qui est en cours d'exécution sous le pilotage du COMESA concerne les 37 pays africains éligibles au fond FAD couvrant des domaines statistiques variés (comptes nationaux, statistiques des prix, commerce extérieur, SNDS, SRDS, répertoire des entreprises, statistiques environnementales et changements climatiques, statistiques de genre, Etat civil et statistiques vitales, les outils CAPI et SDMX, diffusion des données). A ce jour, tous les consultants (une vingtaine) dédiés à l'exécution des activités retenues sont recrutés par COMESA et sont en cours de déroulement de leurs agendas respectifs sauf dans 4 ou 5 autres domaines non encore couverts. Par ailleurs, la BAD a insisté sur le PCI cycle 2021 en cours qui est très exigeant en termes de délais de soumission des données et a indiqué que les Etats membres d'AFRISTAT progressent de manière très hétérogène. En effet, il y a quelques pays qui sont à jour



par rapport au calendrier et d'autres qui sont très en retard car étant encore à des étapes préparatoires des enquêtes. Cette situation est préoccupante en raison de ce que tout retard accusé par un pays affecte les résultats régionaux au niveau de l'Afrique et par ricochet les résultats mondiaux. Par conséquent, le respect des calendriers fixés est une contrainte à respecter par tous. C'est pourquoi la BAD félicite et remercie tous les pays pour leurs efforts constants pour la participation aux activités du PCI et encourage fortement ceux qui accuse un retard à redoubler d'efforts pour respecter les échéances fixées. Comme pour les cycles 2005, 2011 et 2017, l'Afrique est attendue au tournant du cycle 2021 avec des résultats plus éclatants.

72. La CEA a partagé l'information selon laquelle elle travaille sur une initiative concernant la transformation et la modernisation des systèmes statistiques en Afrique. A ce propos, la CEA a préparé une feuille de route qui sera d'abord discuté le 22 octobre 2022 à Addis-Abéba avant sa soumission lors de la réunion de la Commission statistique de l'Afrique. Au cours de ces assises éthiopiennes, une rencontre du groupe des jeunes statisticiens sera organisée et la problématique de la modernisation des données administratives à des fins statistiques sera abordée.

F.2 Date et lieu de la 46èmeréunion du Comité de direction d'AFRISTAT

73. Le lieu et les dates précises de la quarante-sixième réunion du Comité de direction seront déterminés ultérieurement.

G) ADOPTION DU RELEVE DE CONCLUSIONS ET CLOTURE DE LA REUNION

- 74. Le Comité a adopté le présent relevé de conclusions sous réserve de la prise en compte des amendements et des observations formulés par les participants.
- 75. Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère sereine et empreinte de cordialité. Le Comité a félicité la Direction générale pour la qualité des documents présentés et la bonne organisation des travaux qui a bénéficié de l'appui de l'INS du Congo. Il a exprimé sa gratitude au Président de la République, son Excellence Dénis SASSOU NGUESSO, au gouvernement et au peuple de la République du Congo pour la qualité de l'accueil et l'hospitalité dont ses membres ont été l'objet pendant leur séjour à Brazzaville.
- 76. Il remercie par ailleurs Madame Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS, Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale de la République du Congo pour l'appui apporté à l'organisation de la réunion et toutes les facilités accordés aux participants pour rendre agréable leur séjour au Congo.

77. Le Président du Comité ayant constaté que l'ordre du jour était épuisé, a clos la réunion.

Fait à Brazzaville, le 8 octobre 2022 Pour le Comité de direction d'AFRISTAT, Le Président

Blaise Bienvenu ALI

Directeur Général de l'Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales (ICASEES)

ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion
- 2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de travail
- Examen du rapport sur l'état d'avancement au 30 juin 2022 de l'exécution du Plan d'action 2022 d'AFRISTAT, y compris le compte rendu de la mise en œuvre des recommandations et décisions de la 44ème réunion du Comité de direction.
- 4. Examen et adoption du projet de plan d'action annuel 2023
- 5. Questions d'ordres administratif, budgétaire et financier
 - 5.1. Exécution du budget 2022 au 30 juin 2022
 - 5.2. Examen et adoption du projet de budget 2023
 - 5.3. Questions administratives
- 6. Questions spécifiques
 - 6.1. Situation des contributions aux Fonds AFRISTAT 2006 2015 et 2016 2025
 - 6.2. Situation des partenariats et leurs contributions aux activités d'AFRISTAT
 - 6.3. Présentation de l'état d'avancement du PSTA 2022-2025 ;
 - 6.4. Situation de la formation statistique dans le public hors ESA dans les États membres
 - 6.5. Retours des consultations sur les révisions du statut du personnel, du Traité et du modèle économique d'AFRISTAT
- 7. Adoption du manuel des procédures administratives et financières d'AFRISTAT
- 8. Examen des questions soumises à la 31 ème session du Conseil des Ministres
 - (i) Compte rendu de la mise en œuvre du Plan d'action 2021 et des décisions de la 30^{ième} session du Conseil des Ministres
 - (ii) Situation des contributions aux Fonds AFRISTAT 2006-2015 et 2016-2025
 - (iii) Approbation du statut du personnel de la Direction Générale d'AFRISTAT
 - (iv) Adoption du Traité révisé
- 9. Recrutement du Directeur général d'AFRISTAT au titre de la période 2024-2027
- 10. Questions diverses
 - 10.1. Questions diverses proposées par les participants.
 - 10.2. Date et lieu de la 46^{ème} réunion du Comité de direction d'AFRISTAT.
- 11. Adoption du relevé de conclusions de la réunion
- 12. Clôture de la réunion.

ANNEXE 2: MOT DE BIENVENUE DU PRESIDENT DU COMITE DE DIRECTION

Excellence Madame le Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration de la République du Congo ;

Mesdames et Messieurs les membres du Comité de Direction d'AFRISTAT ;

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT;

Honorables invités;

Distinguées personnalités;

Mesdames et Messieurs ;

C'est avec un plaisir renouvelé que je souhaite en ma qualité de Président du Comité de Direction de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT), notre Institution commune, la bienvenue à toutes et à tous, sur cette terre africaine baptiser l'histoire, « Brazzaville », la belle et chaleureuse Capitale de la République du Congo.

Excellence Madame le Ministre;

Je voudrais d'abord, au nom des Délégués des Etats membres et en mon nom personnel, adresser nos sincères remerciements aux Autorités et au Peuple de la République du Congo pour avoir accepté d'abriter pour la deuxième fois cette session en l'espace de cinq ans.

Nous sommes reconnaissants du bon accueil traditionnel empreint de cordialité qui nous a été réservé depuis notre arrivée à Brazzaville. Nous saluons les bonnes dispositions pratiques prises pour permettre le déroulement efficace de cette réunion.

Permettez-moi également de remercier tous les membres du Comité de Direction, les Représentants de toutes les Institutions et les Experts pour avoir répondu favorablement à l'invitation qui leur a été adressée afin de participer à notre 45^{ème} réunion du Comité.

Je voudrais saluer et féliciter plus particulièrement, au nom du Comité de Direction d'AFRISTAT, les Délégués qui prennent part pour la première fois à nos travaux.

Il s'agit de :

- Madame Takoubakoye Aminata Boureima, nouvelle Directrice Générale de l'Institut National de la Statistique du Niger;
- Monsieur Makan Doumbouya, nouveau Directeur Général de l'Institut National de la Statistique de la République de Guinée et
- Monsieur Roberto Vieira, nouveau Directeur Général de l'Institut National de la Statistique de Guinée Bissau.

Au nom du Comité de Direction, je leur souhaite plein succès dans leurs nouvelles missions.

Excellence Madame le Ministre ;

Distinguées personnalités;

Mesdames et Messieurs ;

S'il faut le souligner, la réunion qui démarre ce matin est la deuxième qui se tient en présentielle depuis 2020, année de démarrage de la crise sanitaire globale inédite qu'est la COVID-19. Nous pouvons ainsi nous réjouir de l'accalmie et des efforts de la Médecine pour faire disparaître cette pandémie.

Les présentes assises se tiennent dans un contexte mondial marqué par plusieurs crises qui mettent à rude épreuve nos Etats et tendent à réduire les ressources susceptibles d'être orientées au financement des activités statistiques. A la crise sanitaire, s'ajoutent la crise issue du conflit entre la Russie et l'Ukraine et ses lourdes conséquences sans oublier les crises sécuritaires et/ou socio-politiques dans certains de nos Etats membres et plus récemment encore au Burkina FASO.



Comme nous pouvons le reconnaitre, ces crises constituent en elles-mêmes des besoins de plus en plus croissants en données statistiques. Ainsi, face aux ressources qui se font rares pour le développement des statistiques, il nous revient de faire preuve d'ingéniosité pour rechercher les sources de financement alternatives et/ou complémentaires de la statistique. Dans ce sens, nous devons améliorer notre plaidoyer interne pour maintenir l'effort de nos gouvernements en la matière.

Distingués Délégués, Experts, Mesdames et Messieurs;

Les travaux de la présente session du Comité de direction de notre organisation sont l'occasion pour nous d'échanger sur de nombreuses questions qui ont trait à la vie de notre institution commune.

Ainsi, outre les dossiers traditionnels relatifs à l'examen des aspects administratifs et budgétaires et au rapport d'activités, nous traiterons des questions stratégiques et managériales. C'est à ce titre que notre instance sera sollicitée pour se déterminer sur (i) le PSTA 2022-2025, (ii) le statut du personnel d'AFRISTAT, (iii) la révision du Traité portant création d'AFRISTAT et (iv) l'amorce du processus de recrutement du prochain Directeur Général d'AFRISTAT pour la période 2024-2027. Sans que cela ne soit moins important, nous serons aussi édifiés sur la situation de la formation statistique dans les Etats membres en dehors du circuit des écoles traditionnels qui sont constituées en réseau.

Distingués Délégués, Experts, Mesdames et Messieurs ;

Ma position de Président en exercice du Comité de direction m'oblige à être en contact permanent avec la Direction Générale d'AFRISTAT. A ce titre, je peux témoigner au-delà de ce qui nous sera présenté tout à l'heure que la situation du versement des contributions aux différents Fonds AFRISTAT n'est guère reluisante. Cela découle en grande partie, du non-respect par nos Gouvernements des engagements pris à ce sujet avec particulièrement la résolution prise à Niamey en 2019 par nos Autorités de verser au moins 40% des contributions au Fonds AFRISTAT 2016-2025. Un peu plus de trois ans après avoir pris cet engagement, les contributions des Etats membres atteignent à peine 31%. Cette situation cause beaucoup de préjudices à notre organisation dans son rôle d'appui statistique et particulièrement le personnel qui y paie un lourd tribut.

Je nous invite donc à poursuivre le travail de sensibilisation et de plaidoyer auprès de nos tutelles respectives afin que la tendance observée soit renversée et améliorée de manière significative.

Excellence Madame le Ministre ;

Distingués personnalités;

Mesdames et Messieurs ;

Je m'en voudrais de ne pas marquer notre gratitude aux Partenaires qui nous appuient à travers AFRISTAT; car, leur présence a permis à l'Observatoire de mener un minimum d'activités au plus fort des différentes crises qui ont été rappelées. Au nom du Comité de Direction, je remercie les Commissions de l'UEMOA et de la CEMAC, la Coopération Française à travers les collaborations avec l'Insee et son Agence d'exécution qu'est Expertise France, PARIS2I, la FAO, la Banque Africaine de Développement (BAD), STATAFRIC, la CEA et bien d'autres pour les soutiens multiformes qu'ils apportent pour le renforcement de la statistique dans les Etats membres.

Je réitère aussi par la même occasion nos félicitations à la Direction Générale d'AFRISTAT pour la bonne gestion des projets de coopération qui se manifeste par la confiance en elle placée par nos partenaires.

Pour terminer, j'invite tous les membres du Comité de Direction à s'investir comme à l'accoutumée sur les différents dossiers soumis à notre appréciation pour des échanges de qualité.

Je vous remercie.

ANNEXE 3: LISTE DE PARTICIPANTS A LA 45EME REUNION DU COMITE DE DIRECTION D'AFRISTAT

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
Au titre	e des Etats membres		,	***************************************	~
01.	HOUNSA M. Laurent	BENIN	Directeur Général	Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD) 01 BP 323 Cotonou	Tél.: (229) 21 30 82 44 - 45 Fax: (229) 21 30 82 46 Email: INSAE@INSAE-BJ.ORG LMHOUNSA@INSAE-BJ.ORG
02.	OUEDRAOGO Boureima (visio)	BURKINA FASO	Directeur Général	Institut national de la statistique et de la démographie 01 BP 374 Ouagadougou 01	Tél.: (226) 25 49 85 02 Mobile: (226) 70 35 46 16 Fax: (226) 25 37 62 26 Email: BOUREIMAOUED@GMAIL.COM
03.	NIYUKURI Jeanine	BURUNDI	Directeur du Département des Etudes et Statistiques Démographiques et Sociales	Institut de statistiques et d'études économiques du Burundi BP 1156 Bujumbura	Tél.: (257) 22 22 67 29 / 22 22 21 49 Fax: (257) 22 22 26 35 Mobile: (257) 68 777 733* E-Mail: ISTEEBU@ISTEEBU.BI / ISTEEBUBDI@GMAIL.COM/ jeanineniyukuri@gmail.com
04.	Lopes ROCHA Fernando	CABO VERDE	Vice President	INE C.P. 116 Praïa CABO VERDE	Tél. (+238) 261 28 27 / 251 29 60 Mail : frocha@INE.GOV.CV ; fernandorocha126@GMAIL.COM
05.	Guy SHE ETOUNDI	CAMEROUN	Directeur Général adjoint	Institut National de la Statistique (INS) BP 134 Yaoundé	Tél. (237) 222 22 14 37 Mob. (237) 6 96 60 81 84 Fax: (237) 22 23 24 37 Email Prof.: joseph.sheetoundi@inscameroun.cm Email: sejgbe@gmail.com



	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
06.	ALI Blaise Bienvenu	CENTRAFRIQUE	Directeur Général	Institut centrafricain des statistiques et des études économiques et sociales Rue Gamal Abdel Nasser BP 696 Banguí	Tél. : (236) 21 61 72 61 Mob. (236) 72 26 30 33 / 75 40 88 82 E-mail : <u>BLAISEBIENVENU@YAHOO.FR</u>
07.	M'SOMA Bastoine	COMORES	Directeur de la Démographie et des statistiques sociales	Institut de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) BP. 131 Moroni	Tél. (269) 3335911 Mob. (269) 3335911 E-mail: <u>MBASTOINEBEN@YAHOO.FR</u>
08.	MBOU LIKIBI Gaspard Symphorien	CONGO	Directeur Général	Institut National de la Statistique BP. 2031 Brazzaville	Tél.: (242) 06 632 59 00 05 572 07 64 Fax: (242) 81 59 09 Email: CNSEE@HOTMAIL.COM mboulikibi@yahoo.fr
09.	TAPE Christian	COTE D'IVOIRE	Directeur Général Adjoint	INS 01 BP. V55 Abidjan 01	tel: (+225) 20 21 05 38 / 20 21 63 27 INS_RCI@YAHOO.FR
10.	Idriss Ali Soultan	DJIBOUTI	Directeur	Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques BP. 1846, Djibouti	Mobile: +253 Tél (Bur): +253 E-mail: IDRISSALISON@YAHOO.FR
11.	Rêve ITSIEMBOU N'DOSSY épouse MANGOUMBA	Gabon	Directeur Général Adjoint	Direction Générale de la Statistique B.P. 2119 Libreville	Tél. (241)066065306 Mail : itsiemboundosyy@live,fr



	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
12.	DOUMBOUYA Makan	Guinée	Directeur Général	Institut national de la statistique BP 221 Conakry GUINEE	Tel: (224) 621 87 75 41 Fax: (224) E-mail: MAKAN.DOUMBOUYA@INSGUINEE.ORG/ doumBouyAMAKAN1@YAHOO.FR/ dgins@mefp.gov.gn
13.	VIEIRA Roberto (visio)	GUINEE BISSAU	Directeur Général	Institut national de la statistique Av. Amilcar Cabral, nº 37, CP nº 6 Bissau	Tél. (Bureau) (245) 5904545 Tél. (Mobile) (245) 66 02 882/7201317 Email: ROBERTO.BABO92@GMAIL.COM INEGBISSAU@GMAIL.COM BABO92@HOTMAIL.COM
14.	Fidel SEPA MEBULO	GUINEE EQUATORIALE	Directeur Général Adjoint	INEGE, Edificio Abayak, 4a Malabo II	Tel.(240)222196724/222240050 <u>FIDELSEPAMEBUMO@YAHOO.ES/</u> mebulo@inege.go
15.	ROMALAHY Mande Isaora Zefania	MADAGASCAR	Directeur Général	INSTAT B.P. 485 Anosy Antananarivo 101	Tél. (261) 32 11 085 93 / 34 78 705 55 Fax (261) 20 22 33 250 E-mail : DG@INSTAT.MG
16.	SOUGANE Arouna	MALI	Directeur Général	Institut national de la statistique B.P. 12 Bamako	Tél (223) 20 22 24 55 Fax (223) 20 22 71 45 Email: SOUGANE AROUNA@YAHOOO.FR
17.	Mohamed Aly MOHAMED	MAURITANIE	Directeur de la coordination de la programmation et de la coopération	Agence nationale de la statistique et de l'analyse démographique et économique (ANSADE)	Tel: (222)33038106/43008301 MA.MOHAMED.BI@GMAIL.COM/ webmaster@ansade.mr
18.	Mme TAKOUBAKOYE Aminata Boureima	NIGER	Directrice Générale	Institut national de la statistique 182, Rue de la SIRBA B.P. 13 416 Niamey	Tél. : (227) 20 72 35 60 Fax : (227) 20 72 21 74 E-mail: <u>INS@INS.NE</u>



	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
19.	Mme NADJWA MAHAMAT ABDEL- BAGUI	TCHAD	Directrice Générale Adjointe	Institut national de la statistique des études économiques et démographiques BP453 Ndjamena	Tel: (235)66233840 NADJMHT@GMAIL.COM
20.	KOUASSI Koame	TOGO	Directeur Général	Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques B.P. 118 Lomé	Tél.: (228) 22 21 27 75 / 22 21 62 24 Mob. (228) 90 05 48 11 Fax: (228) 22 20 40 29 E-mail: inseed@inseed.tg KKOUASSI@INSEED.TG/ KOKOAME@YAHOO.FR
Au titr	e des institutions d'intégration économi	que sous-régionales e	et Banques centrales des Et	ats membres	
21.	AGBODJI Komlan Dodzi	Commission de l'UEMOA	Chargé de Mission Département des politiques économiques et de la fiscalité intérieure	01 BP 543 Ouagadougou 01 Burkina Faso	Tel : (+226) 25 42 50 11 Email : kagbodji@uemoa.int
22.	HAMADOU Abdoulaye (visio)	Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)	Directeur des Etudes, de la Recherche et des Statistiques (DERS	736, avenue Mgr Vogt B.P. 1917, Yaoundé, CAMEROUN	Tél. Bur.: (237) 22 23 40 30 / Fax Bur.: (237) 22 23 46 93 Email: <u>HAMADOU-</u> ABDOULAYE@BEAC.INT
23.	Mahaman Tahir HAMANI	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)	Directeur des Statistiques	BP 3108 Dakar SENEGAL	Tél: (+221)338390500 Fax: (221)338239335 mhamani@bceao.int
24.	N'DIAYE Fahd (visio)	AFRITAC de	Conseiller résident en statistiques du secteur réel	B.P. Abidjan COTE D'IVOIRE	Tél. (225) 20 20 89 90 E-máil: <u>FNDIAYE@IMF.ORG</u>
25.	NGOGANG Léandre Foster (visio)	CEA – Centre Africain pour la Statistique	Statisticien Section du Développement de la Statistique	Avenue Menelik II B.P. 3001 Addis-Abeba ETHIOPIE	Tél. (+251) 11 54 45 000 Mail : <u>NGOGANGWANDJI@UN.ORG</u>



	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
26.	TABO Symphorien Ndang (visio)	BAD	Statisticien	BAD B.P. Abidjan COTE D'IVOIRE	Tél. (225) 20 25 30 58 Mob. (225) 75 75 06 85 Mail : S.TABO@AFDB.ORG
Au titr	e des Etats, institutions et personnes ir	nvités			
27.	BODIN Jean-Louis (visio)	CESD Statisticiens pour le Développement	Président du Conseil d'Administration	CESD-Statisticiens pour le Développement	Mail: JEANLOUISBODIN@YAHOO.FR
28.	DIOP Lamine (visio)	CESD Statisticiens pour le Développement	Membre du Conseil d'Administration	CESD-Statisticiens pour le Développement	Mail: LDIOPSEN@YAHOO.FR
29.	FOFFANO Charlotte	Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères	Rédactrice analyse statistique de l'aide publique au développement et de la coopération statistique	MEAE 27 rue de la Convention 75015 Paris France	Tél. (33 1) 43 17 63 34 Mail: CHARLOTTE.FOFFANO@DIPLOMATIE.GO UV.FR
30.	D'ALESSANDRO Cristina	INSEE/ Division Appui technique international - Direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale	Responsable de coopération statistique avec l'Afrique subsaharienne	88 Avenue Verdier CS 70058 92 541 Montrouge Cedex France	Tél. (331) 01 87 69 55 38 E-mail: CRISTINA.DALESSANDRO@INSEE.FR
31.	Jean-Pierre CLING	INSEE	Chef du département de la Coordination statistique et internationale	88 Avenue Verdier CS 70058 92541 Montrouge Cedex France	Tél. (33) 1 40 04 04 04 Mail ! JÉAN-PIERRE.CLING@INSEE.FR
32.	Judith KISIMBA	RD CONGO / INS	Directrice Générale		Tél: +243814061193 +243995350323 Email: JUDYKISIMBA@GMAIL,COM / DG@INS.CD

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
33.	Insa SADIO	ENSAE-Sénégal	Secrétaire administratif	BP45512 Dakar-Fan, Sénégal	Tel: (221)338594330 Cel: (221)771527391 INSA.SADIO@ANSD.SN
34.	Dr LIBENGUE DOBELE-KPOKA Francial Giscard Baudin	ISSEA	Directeur Général	BP 294 Yaoundé CAMEROUN	Tel:(237)22220134 ISSEACEMAC@YAHOO.FR/ libengue@gmail.com
35.	Dr MBOKO IBARA Steve Bertrand	IFORD	Administrateur Provisoire	B.P. 1556 – Yaoundé CAMEROUN	Tel: (237)222232947/ 222222471/ 673200875 IFORD@IFORD-CM.ORG/ STEVEMBOKO@YAHOO.FR stevemboko@gmail.com
36.	HONLONKOU Albert N'Iedji	ENEAM	Directeur	ENEAM 03 B.P. 1079 Cotonou BENIN	Tel: (229)65567878/ 97482148 <u>MEINTOH@YAHOO.FR/</u> gmail.com
37.	POUMBOU Frederic	INS Congo	Membre coopté du CD Directeur des enquêtes et des recensements	Institut National de la Statistique BP. 2031 Brazzaville	Tel: (242)066102884 FREDPOUMBOU@INS-CO,NGO.CG/ PFREDEY@YAHOO.FR
38.	SCHOUAME Ebénézer Sylvain Benjamin Ferdinand	Université de Yaoundé Cameroun	Président du Conseil scientifique d'AFRISTAT Chargé de cours	BP. 18 Soa, Cameroun	Tél: (+237) 675 38 18 20 / 657 19 31 74 E-mail: <u>SCHOUAME@YAHOO.FR</u>
Directi	on générale d'AFRISTAT			,	
39.	NGUEMA MEYE Paul-Henri	AFRISTAT	Directeur Général	BP E 1600 Bamako - MALI	Tél: (223) 20 21 55 00 /20 21 55 80 Fax: (223) 20 21 11 40 Email: NGUEMAMEYE@AFRISTAT.ORG
40.	EDI Serge Jean	AFRISTAT	Directeur Général Adjoint	BP E 1600 Bamako - MALI	Tél. (223) 20 21 55 00 /20 21 55 80 Fax (223) 20 21 11 40 E-mail: EDI@AFRISTAT.ORG

N.B.: visio: participant à la réunion par visioconférence

